



Commune de
DOUZENS

La Douzenoise

n°38



Edito

Chers habitants,

Alors que l'été touche à sa fin, il est temps de tourner la page de cette belle saison estivale. Grâce à la mobilisation des équipes municipales et des vaillants bénévoles, nos marchés d'été ont rencontré un vif succès. Ils ont animé le cœur de notre commune, renforcé les liens entre les habitants et offert une belle vitrine aux producteurs locaux.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. Nous avons veillé à ce que les enfants retrouvent leurs écoles dans un cadre accueillant et sécurisé, et nous continuerons à soutenir les équipes pédagogiques tout au long de l'année.

Ce moment de transition est aussi l'occasion de rappeler l'importance des règles de citoyenneté : respect des espaces publics, tri des déchets, civilité dans les échanges... Chacun a un rôle à jouer pour préserver le bien-vivre ensemble qui fait la force de notre commune.

En cette nouvelle saison, restons solidaires, responsables et pleinement engagés dans la vie locale.

Le Maire

Philippe RAPPENEAU

Vie communale ...

MARCHES D'ETE

Les marchés d'été ont connu à nouveau un grand succès avec de très nombreux participants tout au long de la saison.

Si ces marchés procurent de la convivialité, du lien social, des joies de retrouver certains amis, il ne faut pas oublier qu'avec plus de 3.000 personnes cumulées sur la période estivale les retombées économiques ne sont pas négligeables et représentent plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Cette année la soirée dress-code bleu et blanc a été une réussite.

La vente des bandanas a permis de récolter la somme de 300 euros qui sera reversée aux sinistrés de l'incendie des Corbières.

DEJECTIONS CANINES

Les trottoirs, espaces verts et chemins de promenade sont des lieux que nous partageons tous. Trop souvent, les déjections canines y sont laissées, nuisant à la propreté et au bien-être de chacun.

Par respect pour les autres habitants et pour notre cadre de vie, **merci de ramasser les déjections de votre animal.**

Pensez à emporter des sacs avec vous lors de chaque promenade.

Ne pas ramasser les déjections de son chien peut entraîner une amende.

Ensemble, gardons notre village propre !

Un petit geste pour vous, un grand pas pour la propreté de la commune !

RAPPEL RAMASSAGE ENCOMBRANTS ET VEGETAUX

Il est formellement interdit de déposer des encombrants ou des déchets végétaux dans la nature ou sur la voie publique en dehors des jours de collecte prévus. Ces dépôts sauvages nuisent à l'environnement, dégradent notre cadre de vie, attirent les nuisibles et peuvent entraîner des amendes.

La commune organise un service de ramassage des encombrants et des végétaux, destiné à tous les habitants.

Les collectes ont lieu **en alternance tous les jeudis.**

Comment s'inscrire ?

L'inscription est **obligatoire** avant chaque passage. Pour cela, vous pouvez :

- Appeler le **04 68 79 10 06** ;
- Envoyer un mail à mairiededouzens@orange.fr ;
- Vous rendre directement au **secrétariat de la mairie** pendant les heures d'ouverture.

Merci de votre coopération pour garder notre commune propre et agréable à vivre.

Douzens, un village qui bouge...

SOLIDARITE INCENDIE DES CORBIERES

Notre département de l'Aude a été victime d'une catastrophe climatique inédite. Les paysages des Corbières sont défigurés pour plusieurs années et nous déplorons malheureusement morts et blessés, tandis que des dizaines de nos concitoyens ont vu tout ou partie de leur patrimoine détruit par la violence de l'incendie.

A ce jour, les travaux de reconstruction ont débuté : rétablir l'électricité, l'eau potable, nettoyer les bois brûlés, et ont été confiés à des structures professionnelles.

Les sinistrés ont encore besoin d'être aidés.

Cette aide se veut être financière.

L'association AUDE SOLIDARITE a décidé de se mobiliser, avec le soutien logistique du Conseil Départemental, afin de collecter des fonds pour venir en aide aux sinistrés, proportionnellement aux préjudices subis établis sur dossiers individuels.

Vous pouvez adresser vos dons (uniquement financiers) :

*** par chèque, libellé à :**

ASSOCIATION AUDE SOLIDARITE - DEPARTEMENT DE L'AUDE

Incendie des Corbières

11855 CARCASSONNE CEDEX 9

*** ou par virement :**

ASSOCIATION AUDE SOLIDARITE - CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC

Code banque : 13506 - Code Guichet : 10000

N° de compte 42701511000 - clé RIB : 82

Merci pour eux.

A la suite de l'incendie survenu début juillet dans les Corbières, la commune a enregistré 1.182,17 € de dons déposés en mairie au profit de l'Association Aude Solidarité.

JOURNEE DES RETRAITES

La municipalité invite l'ensemble des retraités de la commune à une journée pleine de convivialité le **samedi 22 novembre 2025 à partir de 17h30**.

Dans un souci d'organisation, toutes les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s'inscrire à la mairie, **avant le vendredi 7 novembre 2025**,

- soit par téléphone 0468791006
- soit par mail : mairiededouzens@orange.fr

PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire rappelle qu'il assure des permanences pour accueillir le public les lundis de préférence.

Il tient à préciser qu'il convient de convenir d'un rendez-vous au préalable.

En effet, de nombreuses personnes arrivent à l'improviste et demandent à rencontrer Monsieur le Maire, or, ce dernier est souvent déjà occupé en rendez-vous.

Merci de votre compréhension.

Vie communale ...

RENTREE

EFFECTIF GLOBAL :

82 enfants dont 60 enfants à Douzens et 22 enfants à Blomac.

REPARTITION PAR NIVEAU :

- ⇒ 8 PS
- ⇒ 15 MS
- ⇒ 13 GS
- ⇒ 12 CP
- ⇒ 12 CE1
- ⇒ 9 CE2
- ⇒ 3 CM1
- ⇒ 10 CM2

EQUIPE PEDAGOGIQUE :

- ⇒ Sylvie RIVIERE-FREZOULS : PS-MS
- ⇒ Joëlle GIRONCE : GS-CP
- ⇒ Elodie MIRAN : CP-CE1
- ⇒ Céline-Andrée TESTANIERE : CE2-CM1-CM2



SCOLAIRE

RAPPEL DES HORAIRES D'ACCUEIL DE L'ALAE/MERCREDI :

- ⇒ Accueil matin : 7h30 à 8h45 ;
- ⇒ Accueil midi : 11h55 à 13h55 ;
- ⇒ Accueil soir : 16h55 à 18h30 ;
- ⇒ Mercredi : 7h30 à 17h00.

RAPPEL INSCRIPTION ALAE ET CANTINE :

Le portail des familles AGORA permet :

- ⇒ Une inscription simplifiée des activités (accueil matin, midi ou soir, mercredi) ;
- ⇒ Un accès continu en ligne (24h/7j) ;
- ⇒ Factures et documents accessibles immédiatement ;
- ⇒ Paiement sécurisé en ligne.

L'adoption de la plateforme rend les démarches plus simples, plus rapides, plus transparentes tout en fluidifiant le travail des agents. Une solution gagnant-gagnant qui modernise les services et facilite la vie de chacun.

Pour récupérer son espace :

- ⇒ Aller sur : https://portalssl.agoraplus.fr/carcassonne/pck_home.home_view#/
- ⇒ Cliquer sur « se connecter » ;
- ⇒ Choisir mot de passe oublié ;
- ⇒ Indiquer l'adresse mail communiquer dans le dossier d'inscription
- ⇒ Réinitialiser grâce au lien reçu sur votre boîte mail.



Vie communale ...

TRAVAUX CHEZ SOI : QUELLES DEMARCHES ?

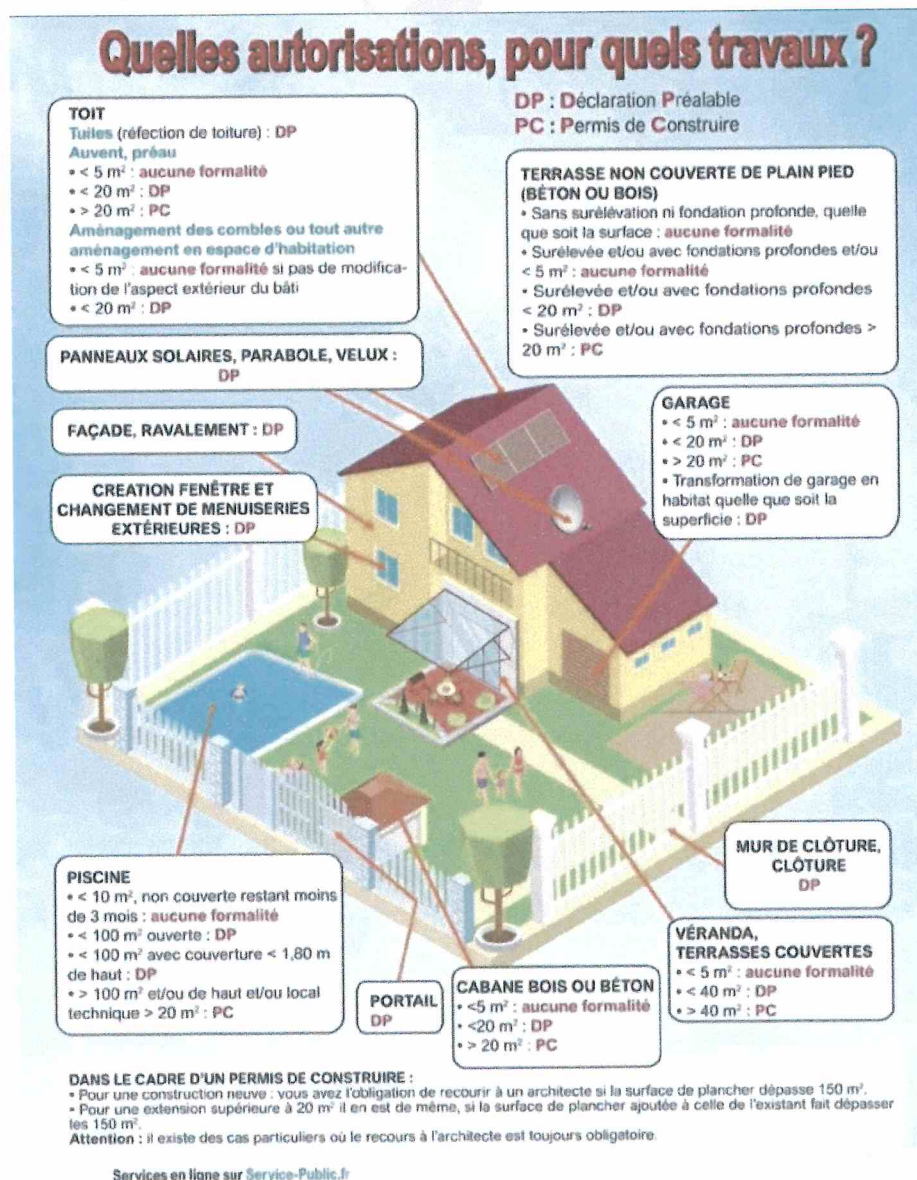
Notre commune est dotée d'une **carte communale** et soumise au **Règlement National d'Urbanisme (RNU)**. Cela signifie que, pour tout projet de travaux ou d'aménagement, vous devez vous assurer que les démarches administratives nécessaires soient bien réalisées avant de commencer les travaux.

Qu'est-ce qu'une carte communale avec RNU ?

- La **carte communale** est un document d'urbanisme simplifié pour les communes qui ne disposent pas de Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle délimite les zones de la commune où la construction est autorisée ou non.
- Le **RNU** s'applique dans toutes les communes ou parties de communes sans PLU, y compris celles ayant une carte communale. Il fixe les règles générales d'urbanisme du territoire : densité, imposition, sécurité, salubrité, paysage, etc.

Quand faut-il faire une déclaration ou obtenir un permis ?

Voici des exemples de travaux pour lesquels une **déclaration préalable** ou un **permis de construire** peuvent être nécessaires :



Ce que vous devez faire :

1. **Contactez la mairie ou le service urbanisme** pour vérifier si votre projet nécessite une déclaration préalable ou un permis de construire.
2. Consultez la **carte communale** pour savoir si votre terrain est situé dans une zone constructible.
3. Préparez un dossier comprenant plans, photos, description des travaux envisagés.
4. Déposez la demande **avant le début des travaux** — faire les démarches après peut entraîner des sanctions ou la nécessité de remettre en conformité.

Nous vous invitons à vous informer à la mairie, où les documents officiels sont disponibles (carte communale, règlement RNU, etc.). Il vaut mieux se renseigner en amont que de régulariser après coup.

...Vie communale

RAPPEL DES ACTIVITES DES ASSOCIATIONS 2025

ALCD : ROSE-MARIE 06 19 31 02 43

- Atelier théâtre → tous les mardis, à partir du 9 septembre
- Conférence de Cécile SAUNIER → 3 octobre
- Concert de Gospel → 11 octobre
- Pièce de théâtre « *Rose comme un ciel d'octobre* » - CIE SCENE EN SOI → 16 octobre
- Spectacle en faveur des sinistrés de l'incendie des Corbières — Pierre-Paul Riquet → 26 octobre
- Halloween des enfants → 31 octobre
- Soirée africaine (en partenariat avec ALARIC TOGO) → 8 novembre
- Marché de Noël → 23 novembre
- Un ouvrage de dames — CIE SCENE EN SOI → 7 décembre
- Spectacle pour enfants : Noël Rock → 21 décembre

AMITIES DOUZENOISES : PATRICIA 06 10 39 31 91

- Concours de belote → tous les mercredis, à partir du 10 septembre
- Loto → 27 septembre
- Karaoké et choucroute → 15 novembre
- Réveillon → 31 décembre

FESTAÏRES DOUZENOIS :

- Bal des vendanges → 4 octobre = Evelyne 06 64 67 27 58

PATRIMOINE & CULTURE : FORT Gilbert 06 69 38 96 79 — ERRAMDANI Abdelhai 07 67 01 42 77

- Marche → tous les mardis, à partir de 16 septembre, de 14h à 17h (départ place de l'Ormeau)

SPORTS ET LOISIRS : RAMONA 06 24 78 82 58

- Séances de gym → tous les mercredis, à partir du 10 septembre

ALERTE DEMARCHAGE FRAUDULEUX

De nombreuses personnes opèrent du démarchage à domicile sans avoir une quelconque autorisation. Soyez vigilant ! Ne laissez entrer personne dans votre logement !

Nos recommandations :

- Demandez systématiquement une carte professionnelle ou un justificatif d'identité ;
- Ne signez rien dans la précipitation : prenez le temps de lire les documents attentivement ;
- Renseignez-vous auprès de la mairie ;
- Signalez tout comportement suspect à la mairie ou à la gendarmerie.

...Vie communale

ENQUETE AMF/CEVIPOF AUPRES DES FRANCAIS

Réalisée auprès de 6034 électeurs français entre le 16 et le 23 juin 2025, l'enquête CEVIPOF pour l'AMF, menée par IPSOS, dresse un état des lieux des perceptions et attentes des citoyens à l'approche des élections municipales de 2026. Elle interroge la relation des Français à leur maire, leur cadre de vie, leur environnement institutionnel et leur niveau d'engagement local.

L'étude réaffirme la place du local comme un espace où l'efficacité de l'action publique est attendue et conforte la place des maires comme élus préférés des Français. Le maire demeure toujours la figure politique bénéficiant du plus haut niveau de confiance (69%), loin devant les autres représentants institutionnels.

Cette confiance repose prioritairement sur deux critères : l'honnêteté (61%) et la capacité à tenir ses engagements (50%). Si les maires conservent un haut niveau de légitimité, c'est moins en vertu d'un lien affectif que par leur capacité à incarner une action publique perçue comme honnête, accessible et utile.

Mais cette reconnaissance ne s'accompagne pas d'un blanc-seing : les citoyens formulent des exigences croissantes en matière de transparence, de méthode démocratique et de réponse aux enjeux locaux - sécurité, transition écologique, accès aux services publics.

En effet, pour le mandat à venir, les attentes des Français interrogés se concentrent sur la sécurité (43%), la transition éco logique (38%), le maintien des services de proximité (38%), l'attractivité économique (28%) ou encore l'offre de transport (26%).

La progression des enjeux de sécurité publique concerne avant tout les communes de plus de 10000 habitants qui placent en tête cet impératif alors que pour les communes de petite taille, la préservation de l'environnement et, dans une moindre mesure, le maintien des services de proximité, s'impose comme le premier enjeu attendu du prochain maire.

Enfin s'ils se montrent souvent hésitants à s'impliquer, le potentiel d'engagement des Français reste intact, c'est la confirmation que la vitalité démocratique municipale résiste malgré une montée de l'individualisme observée dans plusieurs champs d'action civique de la société française. À l'approche des municipales de 2026, le message est clair : la démocratie locale n'est pas en crise, mais elle demande à être nourrie, respectée, écoutée.

RAPPEL FONCTIONNEMENT COMPOSTEURS COLLECTIFS

Le compostage collectif est une initiative écologique et solidaire qui permet de valoriser les biodéchets tout en réduisant notre empreinte environnementale. Pour garantir son efficacité et préserver l'harmonie du quartier, il est essentiel de respecter certaines règles.

Ce que vous pouvez composter : épluchures de fruits et légumes, restes de repas végétariens, marc de café et filtres en papier, thé et infusions, coquilles d'œufs broyées, fleurs fanées, petites branches broyées, feuilles mortes, herbe coupée, paille et cartons déchiquetés, sciure de bois non traitée, copeaux de bois non traités, cendres de bois froides, matières sèches broyées, déchets de jardinage (sans maladies), matières organiques non traitées.

Ce qu'il ne faut pas composter : viande, poisson, produits laitiers, graisses, huiles, sauces, os, coquilles de crustacés, plantes malades ou infestées, mauvaises herbes montées en graines, plantes d'intérieur avec terre et racines, coques et noyaux durs, essuie-tout alimentaire, plastiques, métaux, verres, déchets non biodégradables, déchets contaminés ou traités chimiquement.

Pour plus d'informations : <https://covaldem11.fr/>